



### Nos tarifs assistance maitrise d'ouvrage immobilière à l'acte de construire ou de rénover

#### **Grille tarifaire AMOI\*** montant total de l'opération hors TVA

Entre 10 000 € et 50 000 €	10%
Entre 50 001 € et 200 000 €	8%
Entre 200 001 € et 500 000 €	6%
Entre 500 001 € et 2 000 000 €	4%
Entre 2 000 001 € et 10 000 000 €	3.5%
Au-delà de 10 000 001 €	3%

Le montant des honoraires est appliqué sur le coût final des travaux avec un minimum de 10.000€.

Le montant des travaux correspond au décompte final hors TVA, révision comprise, sans déduction ni des amendes appliquées, ni des revendications accordées aux entrepreneurs.

\* AMOI : Assistance Maitrise d'Ouvrage Immobilière